



Pêches et Océans
Canada

Garde côtière
canadienne

Fisheries and Oceans
Canada

Canadian
Coast Guard

Avis aux navigateurs

Édition n° 05/2022
27 mai 2022



Sécurité d'abord, Service constant

Sommaire mensuel des avis temporaires et préliminaires

Canada 

Avis aux navigateurs – Sommaire mensuel des avis temporaires et préliminaires
Édition n° 05/2022

Also available in English:

Notices to Mariners – Monthly Summary of Temporary and Preliminary Notices
Edition No. 05/2022

Publié sous l'autorité de :

Programmes de la Garde côtière canadienne
Aides à la navigation et Voies navigables
Pêches et Océans Canada
Montréal QC H2Y 2E7

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer
avec Notmar.XNCR@dfo-mpo.gc.ca.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada,
représentée par le ministre des Pêches, des Océans
et de la Garde côtière canadienne, 2022.

No de cat. Fs151-19F-PDF (fichier PDF, français)
ISSN 2561-5114

No de cat. Fs151-19E-PDF (fichier PDF, anglais)
ISSN 2561-5106

Une version Web est disponible ici :

<https://www.notmar.gc.ca/temp-pre-mensuel> (français)

<https://www.notmar.gc.ca/temp-pre-monthly> (anglais)

Notes explicatives

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte du Service hydrographique du Canada à la plus grande échelle (sauf s'il y a indication contraire).

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans le titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Pleine Mer Supérieure, Grande Marée (sauf s'il y a indication contraire).

Explication de l'expression « Avis aux navigateurs temporaires et préliminaires »

Certains Avis aux navigateurs qui paraissent dans les éditions mensuelles portent la lettre (T) ou (P) après le numéro régulier. Ces lettres indiquent que le renseignement contenu dans l'avis est de nature temporaire ou préliminaire, respectivement.

Avis temporaire (T)

S'il existe un changement temporaire des conditions qui influent sur la navigation et si ce changement doit demeurer en vigueur pendant une période excédant trois mois, un avis temporaire (T) sera publié. Les changements temporaires qui demeurent en vigueur pendant une période de moins de trois mois ne seront normalement pas publiés (à moins qu'ils représentent un intérêt exceptionnel). Autrement, ces renseignements seront diffusés par le(s) centre(s) de Services de communications et de trafic maritimes (SCTM) de la Garde côtière canadienne de la région en cause sous forme d'avertissement de navigation (AVNAV) diffusés. Les avis (T) seront annulés lorsqu'il y aura lieu de le faire.

Veillez noter que les avis (T) avec une date de fin seront automatiquement annulés une fois la date de fin passée. En cas de modification de ces avis, un nouvel Avis aux navigateurs sera émis.

Avis préliminaire (P)

- a. S'il doit se produire dans un avenir rapproché des changements importants influant sur la navigation, un Avis aux navigateurs décrivant ces changements sera publié afin que les navigateurs en soient informés d'avance. Ces avis seront désignés par le suffixe (P).
- b. S'il se produit un changement de conditions influant sur la navigation mais que tous les renseignements ne sont pas disponibles, un avis préliminaire (P) donnant les renseignements disponibles sera publié. Cet avis sera suivi d'un avis régulier lorsque les renseignements complets seront disponibles. L'avis régulier annulera l'avis (P).
- c. Lorsque des changements ont été effectués et sont trop complexes pour être énumérés sous forme d'avis écrit, un avis (P) donnant des renseignements généraux sera publié. Cet avis expliquera les mesures qui seront prises pour la mise-à-jour des cartes en publiant des annexes graphiques, de nouvelles éditions ou de nouvelles cartes.

Veillez noter que suite à l'expiration de la période de commentaires ou d'objections de 90 jours, les avis (P) de changements proposés ou d'intention de supprimer seront automatiquement annulés. En cas de modification de ces avis, un nouvel Avis aux navigateurs sera émis.

Mesures à prendre à la réception des avis (T) & (P)

Il est inhabituel d'apporter des corrections permanentes aux publications et aux cartes marines en se basant sur des avis (T) & (P). À la réception de ces avis, les renseignements qu'ils contiennent doivent être notés au crayon sur les publications et cartes en cause.

Attention

Nous rappelons aux navigateurs que les publications et cartes marines qu'ils achètent chez les fournisseurs ne sont pas corrigées à partir des avis (T) & (P). Pour la liste des cartes touchées par les avis (T) & (P), veuillez-vous référer à l'index sur la page ii de cette publication.

Table des matières

Côte de Terre-Neuve-et-Labrador **1**

Avis temporaires

Aucun avis applicable pour cette édition. 1

Avis préliminaires

*410(P)/22	Renews Harbour to/à Motion Bay – Bouée lumineuse à être supprimée	1
*508(P)/22	Burgeo and / et Ramea Islands – Nom d’une aide à la navigation à être changé	1
*509(P)/22	Savage Cove to / à St. Barbe Bay – Nom d’une aide à la navigation à être changé	2
*510(P)/22	White Point to / à Sandy Island – Noms des aides à la navigation à être changés	2
*511(P)/22	Black Island to / à Little Denier Island – Bouée lumineuse à être enlevée	2
*512(P)/22	Fogo Island Northern Portion / Partie Nord – Bouée lumineuse à être enlevée	3

Côte de l’Atlantique **4**

Avis temporaires

*111(T)/21	Rivière des Prairies – Opérations de construction	4
*206(T)/21	Plans, Baie des Chaleurs/Chaleur Bay (côte nord/north shore) – Quai fédéral fermé à la navigation	4
*318(T)/21	Pointe des Monts aux/to Escoumins – Amarrages scientifiques	4
*508(T)/21	Port de Québec – Construction de quai	4
*207(T)/22	Port de Québec – Obstruction	4
*208(T)/22	Sault-au-Cochon à/to Québec – Renseignement sur les voies navigables	5
*209(T)/22	Rivière Ristigouche / Restigouche River – Quai fédéral fermé à la navigation	5
*307(T)/22	Port de Québec – Renseignements sur les voies navigables	5
*308(T)/22	Cap-aux-Meules – Construction de quai	5
*411(T)/22	Lac Saint-Pierre – Obstruction : débris flottants et tombants	5
*513(T)/22	Plans, Baie des Chaleurs/Chaleur Bay (côte nord/North Shore) – Quai fédéral fermé en permanence à la navigation	6

Avis préliminaires

*309(P)/22	West Point à / to Baie de Tracadie – 81 pieux à être supprimés	6
*412(P)/22	Chéticamp Harbour / Grand Étang Harbour / Margaree Harbours – Aide à la navigation à être supprimée	6
*514(P)/22	Canso Harbour and Approaches / et les Approches – Noms des aides à la navigation à être changés	7
*515(P)/22	Northumberland Strait Central Portion - Ports/Harbours – Nom d’une aide à la navigation à être changé	7
*516(P)/22	Pictou Island to / aux Tryon Shoals – Nom d’une aide à la navigation à être changé	7
*517(P)/22	Hillsborough Bay – Noms des aides à la navigation à être changés	8
*518(P)/22	Summerside Harbour and Approaches / et les approches – Noms des aides à la navigation à être changés	8
*519(P)/22	Plans Baie des Chaleurs / Chaleur Bay - Côte sud / South Shore – Noms des aides à la navigation à être changés	9

Eaux intérieures **10**

Avis temporaires

*909(T)/14	Kingston Harbour and Approaches/et les approches – Quai hors service.....	10
*1005(T)/15	Port Dalhousie – Quais Est et Ouest : Accès Interdits	10
*515(T)/16	Harbours on the East Shore of Lake Superior/Ports sur la rive est du lac Supérieur – Bouées temporairement supprimées	10
*814(T)/16	Main Duck Island to/à Scotch Bonnet Island – Barges de metal partiellement submergées.....	10
*1011(T)/16	Lake Ontario/Lac Ontario (Western Portion/Partie Ouest) – Sédiments signalés	11
*1218(T)/16	Hamilton Harbour – Sédiments signalés	11
*1219(T)/16	Toronto to/à Hamilton – Opérations de construction	11
*108(T)/17	Harbours in Lake Erie/Havres dans le lac Érié – Bouées non lumineuses repositionnées temporairement	11
*309(T)/17	Pelee Passage to/à la Detroit River – Niveaux d'eau réduits signalés.....	12
*1205(T)/17	Toronto Harbour – Entrée brise-lames de la marina fermée à cause de l'effondrement du brise-lames.....	12
*1206(T)/17	Lake Rosseau and/et Lake Joseph – Bouée non lumineuse temporairement mouillée	12
*709(T)/18	Kingston Harbour and Approaches/et les approches – Renseignements concernant les amarrages et ancrages	13
*809(T)/18	Cobourg to/à Oshawa – Opérations de dragage.....	13
*314(T)/20	Toronto Harbour – Travaux de construction.....	13
*710(T)/20	Murray Canal to Healey Falls Locks / Murray Canal aux Écluses de Healey Falls – Opérations de construction	14
*908(T)/20	Smith Falls to/à Kingston including/y compris Tay River to/à Perth – Opérations de construction	14
*1012(T)/20	Kingston Harbour and Approaches/et les approches – Opérations de construction	15
*1210(T)/20	Demarcation Bay to/à Philips Bay – Unité de forage mobile au large établi temporairement	15
*112(T)/21	Upper Gap to/à Telegraph Narrows– Opérations de construction	15
*413(T)/21	Kingston Harbour and Approaches/et les approches – Aide à la navigation temporairement éteinte	15
*810(T)/21	Fort Frances to/à Hostess Island and/et Sandpoint Island – Aides à la navigation temporairement supprimés	15
*907(T)/21	Lac des Deux Montagnes – Bouée non lumineuse manquante.....	16
*1212(T)/21	Point Clark to/à Southampton – Obstruction	16
*107(T)/22	Canal de la Rive Sud – Renseignement sur les voies navigables	16
*108(T)/22	Lower Gap to/à Adolphus Reach – Construction de quai de traversier Frontenac II	16
*413(T)/22	Rivière Détroit – Renseignement sur les voies navigables : Construction de pont	17

Avis préliminaires

*310(P)/22	Cape Hurd to/à Tobermory and/et Cove Island – Feu d'alignement à être supprimé....	17
------------	--	----

Côte du Pacifique **18**

Avis temporaires

*610(T)/21	Laredo Sound – Unité AIS d’essai installée.....	18
*811(T)/21	Plans - Stuart Channel – Travaux maritimes.....	18

Avis préliminaires

Aucun avis applicable pour cette édition.	18
--	----

Autres avis (T) & (P) **19**

Avis temporaires

*1105(T)/15	Canada – Sécurité des navires d’exploration et d’exploitation au large.....	19
*208(T)/21	Garde côtière canadienne – Système d’identification automatique (SIA).....	19

Avis préliminaires

Aucun avis applicable pour cette édition.	20
--	----

Liste des cartes touchées par les avis (T) & (P)

n° de la carte	Pages	n° de la carte	Pages	n° de la carte	Pages
1236	4	2085	12, 13,14	4825	1
1312	5	2086	11	4845	1
1316	4, 5	2123	12	4861	3
1317	5	2181	11	4864	2
1429	16	2274	17	4906	6
1509	4	2291	16	4920	9
1510	16	2315	10	4921	4, 6
1513	14	3475	18	4940	7
2006	15	3980	18	4956	5
2017	10, 13, 15	4281	7	6022	12
2018	16	4405	7	6108	15
2021	14	4426	5	7661	15
2044	10	4449	6	14853	17
2058	13	4459	8		
2060	10	4466	8		
2067	11	4667	2		
2077	11	4745	2		

Côte de Terre-Neuve-et-Labrador

Avis temporaires

Aucun avis applicable pour cette édition.

Avis préliminaires

Région de l'Atlantique

Soumission des commentaires

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priés de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication initiale concernant ces avis (P). Suivant cette date, cet avis sera annulé. Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

Tout commentaire doit être adressé à la personne suivante :

Surintendante,
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne, région de l'Atlantique
Case postale 1000
50 Discovery Drive
Dartmouth, NS B2Y 3Z8
Téléphone : (506) 636-4708
Courriel : DFO.CCGATLaidstoNavDiscont-AidesalanavSupprATLGCC.MPO@dfo-mpo.gc.ca

***410(P)/22 Renews Harbour to/à Motion Bay – Bouée lumineuse à être supprimée**

Carte de référence : 4845

La Garde côtière canadienne propose de supprimer en permanence l'aide à la navigation suivante :

Nom de l'aide	n° LF	Position
Lumley Cove – Bouée lumineuse extérieure MF2	511.21	46° 58' 17.0"N 052° 56' 35.0"W

La date de publication initiale : le vendredi 29 avril 2022

La date limite pour la [soumission des commentaires](#) : le jeudi 28 juillet 2022

(N2022-052)

***508(P)/22 Burgeo and / et Ramea Islands – Nom d'une aide à la navigation à être changé**

Carte de référence : 4825

La Garde côtière canadienne propose de modifier de façon permanente le nom de l'aide à la navigation suivante :

Nom de l'aide	n° LF	Position	Changement proposé
Indian Hole Tickle – Bouée lumineuse QV4	144.56	47° 36' 16.7"N 057° 36' 53.6"W	Changer le nom à : « Morgan Island – Bouée lumineuse QV4 ».

La date de publication initiale : le vendredi 27 mai 2022

La date limite pour la [soumission des commentaires](#) : le jeudi 25 août 2022

(N2022-057)

***509(P)/22 Savage Cove to / à St. Barbe Bay – Nom d'une aide à la navigation à être changé**

Carte de référence : 4667

La Garde côtière canadienne propose de modifier de façon permanente le nom de l'aide à la navigation suivante :

Nom de l'aide	n° LF	Position	Changement proposé
Savage Cove – Bouée lumineuse XV2	222.12	51° 19' 55.0"N 056° 42' 17.8"W	Changer le nom à : « Cooper Island – Bouée lumineuse XV2 ».

La date de publication initiale : le vendredi 27 mai 2022

La date limite pour la [soumission des commentaires](#) : le jeudi 25 août 2022

(N2022-058)

***510(P)/22 White Point to / à Sandy Island – Noms des aides à la navigation à être changés**

Carte de référence : 4745

La Garde côtière canadienne propose de modifier de façon permanente le nom des aides à la navigation suivantes :

Nom de l'aide	n° LF	Position	Changements proposés
Indian Tickle Sud – Bouée lumineuse N12	281.7	53° 33' 02.2"N 055° 58' 35.6"W	Changer le nom à : « St. Mary Island, Sud – Bouée lumineuse N12 ».
Indian Tickle Nord – Bouée lumineuse N14	281.8	53° 33' 35.3"N 055° 59' 23.5"W	Changer le nom à : « Terra Nova Point – Bouée lumineuse N14 ».

La date de publication initiale : le vendredi 27 mai 2022

La date limite pour la [soumission des commentaires](#) : le jeudi 25 août 2022

(N2022-056)

***511(P)/22 Black Island to / à Little Denier Island – Bouée lumineuse à être enlevée**

Carte de référence : 4864

La Garde côtière canadienne propose d'enlever en permanence l'aide à la navigation suivante :

Nom de l'aide	n° LF	Position
Black Island Tickle – Bouée lumineuse DBT3	361.07	49° 31' 01.6"N 054° 58' 25.1"W

La date de publication initiale : le vendredi 27 mai 2022

La date limite pour la [soumission des commentaires](#) : le jeudi 25 août 2022

(N2022-060)

***512(P)/22 Fogo Island Northern Portion / Partie Nord – Bouée lumineuse à être enlevée**

Carte de référence : 4861

La Garde côtière canadienne propose d'enlever en permanence l'aide à la navigation suivante :

Nom de l'aide	n° LF	Position
Seal Cove – Bouée lumineuse DV5	367.5	49° 42' 28.0"N 054° 17' 29.7"W

La date de publication initiale : le vendredi 27 mai 2022

La date limite pour la [soumission des commentaires](#) : le jeudi 25 août 2022

(N2022-059)

Côte de l'Atlantique

Avis temporaires

***111(T)/21 Rivière des Prairies – Opérations de construction**

Carte de référence : 1509

Des travaux de réparation, ayant débuté le 17 août 2020, ont lieu 24 heures par jour au pont Pie-IX.

Des bouées, jetées et un rideau de confinement sont en place.

(NW-Q-1112-20)

***206(T)/21 Plans, Baie des Chaleurs/Chaleur Bay (côte nord/north shore) – Quai fédéral fermé à la navigation**

Référence : Avis *1118/19 est annulé.

Carte de référence : 4921

Le quai fédéral de Chandler est fermé à la navigation. Pour des raisons de sécurité, il est interdit de s'y amarrer.

Pour toute information, veuillez communiquer avec M. Simon Bilodeau de Transports Canada au 418-563-2325 ou par courriel à l'adresse : simon.bilodeau@tc.gc.ca.

(AVNAV NW-Q-1580-16)

***318(T)/21 Pointe des Monts aux/to Escoumins – Amarrages scientifiques**

Carte de référence : 1236

Plus de 80 amarrages scientifiques sous-marins ont été placés dans la zone délimitée par les positions suivantes :

Pt 1:	49° 18' 00.7"N	067° 40' 03.6"W
Pt 2:	49° 18' 12.0"N	067° 43' 30.8"W
Pt 3:	49° 17' 31.3"N	067° 43' 32.4"W
Pt 4:	49° 17' 25.3"N	067° 40' 15.5"W

(NW-Q-0968-20)

***508(T)/21 Port de Québec – Construction de quai**

Carte de référence : 1316

Construction de quai en cours aux quais 93 et 94 du lundi au vendredi de 1200 UTC à 2300 UTC.

(NW-Q-1975-21)

***207(T)/22 Port de Québec – Obstruction**

Carte de référence : 1316

Embarcation à moteur de 6 mètres de long signalée coulée à 46° 43.830'N 071° 20.000'W.

(NW-Q-1348-21)

***208(T)/22 Sault-au-Cochon à/to Québec – Renseignement sur les voies navigables**

Carte de référence : 1317

Profondeur moindre de 5,9 mètres localisée à : 47° 08.911'N 070° 40.591'W.

(NW-Q-0092-22)

***209(T)/22 Rivière Ristigouche / Restigouche River – Quai fédéral fermé à la navigation**

Référence : Avis 716(T)/19 est annulé.

Carte de référence : 4426

Le quai fédéral de Miguasha est fermé à la navigation. Pour des raisons de sécurité et à cause des risques d'effondrement du quai, il est interdit de s'y amarrer ou de s'approcher à moins de 20 mètres de ces structures.

Pour toutes informations, veuillez communiquer avec le responsable régional de l'exploitation portuaire chez Transports Canada, région du Québec, M. Hugues Gagnon-Montreuil au 581-398-8378.

(NW-Q-0318-16)

***307(T)/22 Port de Québec – Renseignements sur les voies navigables**

Carte de référence : 1316

Travaux de réfection avec échafaudages ayant lieu sur le pont Pierre-Laporte du lundi au samedi.
Dégagement du pont réduit par 2.6 mètres.

(NW-Q-0182-22)

***308(T)/22 Cap-aux-Meules – Construction de quai**

Carte de référence : 4956

Des travaux de construction de ducs-d'Albe et de réfection de quai ont lieu quotidiennement de 1100 UTC jusqu'à 2300 UTC à 47° 22.760'N 061° 51.148'W depuis le 03 janvier 2022. Une grue effectue les travaux à partir du quai et d'un pont de travail temporaire. La zone de construction est indiquée par une bouée d'avertissement jaune.

(NW-Q-0011-22)

***411(T)/22 Lac Saint-Pierre – Obstruction : débris flottants et tombants**

Carte de référence : 1312

Débris flottants et tombants rapportés dessous le pont situé à 46° 04.783'N 073° 09.205'W. Le pont est balisé avec des ballons jaunes suspendus à la mi-hauteur entre le tablier et le niveau d'eau. Des panneaux d'avertissement sont installés en haut.

(NW-Q-1266-19)

***513(T)/22 Plans, Baie des Chaleurs/Chaleur Bay (côte nord/North Shore) – Quai fédéral fermé en permanence à la navigation**

Carte de référence : 4921

Le quai fédéral de Paspébiac est fermé définitivement à la navigation. Pour des raisons de sécurité, il est interdit de s'y amarrer ou d'y circuler en véhicule.

Pour tous renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec l'agent de programmes responsable de l'exploitation portuaire de Paspébiac chez Transports Canada, M. Hugues Gagnon-Montreuil au 418-398-8378 ou TC.QUEPorts-PortsQUE.TC@tc.gc.ca

Avis préliminaires

Région de l'Atlantique

Soumission des commentaires

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priés de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication initiale concernant ces avis (P). Suivant cette date, cet avis sera annulé. Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

Tout commentaire doit être adressé à la personne suivante :

Surintendante,
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne, région de l'Atlantique
Case postale 1000
50 Discovery Drive
Dartmouth, NS B2Y 3Z8
Téléphone : (506) 636-4708
Courriel : DFO.CCGATLaidstoNavDiscont-AidesalanavSupprATLGCC.MPO@dfo-mpo.gc.ca

***309(P)/22 West Point à / to Baie de Tracadie – 81 pieux à être supprimés**

Carte de référence : 4906

La Garde côtière canadienne propose de supprimer en permanence 81 pieux marquant la partie nord de la Baie de Tracadie.

La date de publication initiale : le vendredi 25 mars 2022

La date limite pour la [soumission des commentaires](#) : le jeudi 23 juin 2022

(G2022-002)

***412(P)/22 Chéticamp Harbour / Grand Étang Harbour / Margaree Harbours – Aide à la navigation à être supprimée**

Carte de référence : 4449

La Garde côtière canadienne propose de supprimer en permanence l'aide à la navigation suivante :

Nom de l'aide	n° LF	Position
La Pointe (Chéticamp Island)	868	46° 36' 10.5"N 061° 03' 11.3"W

La date de publication initiale : le vendredi 29 avril 2022

La date limite pour la [soumission des commentaires](#) : le jeudi 28 juillet 2022

(G2022-013)

***514(P)/22 Canso Harbour and Approaches / et les Approches – Noms des aides à la navigation à être changés**

Carte de référence : 4281

La Garde côtière canadienne propose de modifier de façon permanente le nom des aides à la navigation suivantes :

Nom de l'aide	n° LF	Position	Changements proposés
Negrowac Cove – Bouée PN6	5664.06	45° 17' 01.4"N 060° 58' 28.0"W	Changer le nom à : « Pea Island, Sud – Bouée PN6 ».
Negrowac Cove – Bouée PN7	5664.07	45° 17' 14.2"N 060° 58' 20.8"W	Changer le nom à : « Pea Island – Bouée PN7 ».

La date de publication initiale : le vendredi 27 mai 2022

La date limite pour la [soumission des commentaires](#) : le jeudi 25 août 2022

(G2022-020)

***515(P)/22 Northumberland Strait Central Portion - Ports/Harbours – Nom d'une aide à la navigation à être changé**

Carte de référence : 4940

La Garde côtière canadienne propose de modifier de façon permanente le nom de l'aide à la navigation suivante :

Nom de l'aide	n° LF	Position	Changements proposés
Savage Point – Bouée lumineuse SA14	896.8	45° 38' 33.7"N 062° 27' 07.7"W	Changer le nom à : « Merigomish Harbour – Bouée lumineuse SA14 ».

La date de publication initiale : le vendredi 27 mai 2022

La date limite pour la [soumission des commentaires](#) : le jeudi 25 août 2022

(G2022-023)

***516(P)/22 Pictou Island to / aux Tryon Shoals – Nom d'une aide à la navigation à être changé**

Carte de référence : 4405

La Garde côtière canadienne propose de modifier de façon permanente le nom de l'aide à la navigation suivante :

Nom de l'aide	n° LF	Position	Changement proposé
Indian Rocks – Bouée à sifflet lumineuse N8	977	45° 54' 54.2"N 062° 49' 11.5"W	Changer le nom à : « Bell Point – Bouée à sifflet lumineuse N8 ».

La date de publication initiale : le vendredi 27 mai 2022

La date limite pour la [soumission des commentaires](#) : le jeudi 25 août 2022

(G2022-022)

***517(P)/22 Hillsborough Bay – Noms des aides à la navigation à être changés**

Carte de référence : 4466

La Garde côtière canadienne propose de modifier de façon permanente le nom des aides à la navigation suivantes :

Nom de l'aide	n° LF	Position	Changements proposés
Squaw Point – Bouée A	6001.1	46° 09' 50.2"N 063° 04' 24.7"W	Changer le nom à : « Charlottetown, champ de tir – Bouée d'avertissement A ».
Squaw Point – Bouée B	6001.5	46° 09' 32.2"N 063° 03' 08.7"W	Changer le nom à : « Charlottetown, champ de tir – Bouée d'avertissement B ».

La date de publication initiale : le vendredi 27 mai 2022

La date limite pour la [soumission des commentaires](#) : le jeudi 25 août 2022

(G2022-024)

***518(P)/22 Summerside Harbour and Approaches / et les approches – Noms des aides à la navigation à être changés**

Carte de référence : 4459

La Garde côtière canadienne propose de modifier de façon permanente le nom des aides à la navigation suivantes :

Nom de l'aide	n° LF	Position	Changements proposés
Aides fixes			
Indian Head	1020	46° 22' 47.0"N 063° 49' 01.1"W	Changer le nom à : « Summerside Harbour, feu du quai ».
Aides flottantes			
Indian Point – Bouée lumineuse DE6	1019	46° 22' 42.2"N 063° 49' 21.7"W	Changer le nom à : « Summerside Harbour – Bouée lumineuse DE6 ».

La date de publication initiale : le vendredi 27 mai 2022

La date limite pour la [soumission des commentaires](#) : le jeudi 25 août 2022

(G2022-021)

***519(P)/22 Plans Baie des Chaleurs / Chaleur Bay - Côte sud / South Shore – Noms des aides à la navigation à être changés**

Carte de référence : 4920

La Garde côtière canadienne propose de modifier de façon permanente le nom des aides à la navigation suivantes :

Nom de l'aide	n° LF	Position	Changements proposés
Shippagan – Bouée lumineuse de mi-chenal TJ	1248	47° 42' 34.1"N 064° 39' 11.3"W	Changer le nom à : « Shippagan Gully – Bouée lumineuse de mi-chenal TJ ».
Shippagan Gully – Bouée lumineuse TJ29	1257.7	47° 43' 34.0"N 064° 40' 02.0"W	Changer le nom à : « Baie de Shippagan – Bouée lumineuse TJ29 ».
Shippagan Gully – Bouée lumineuse TJ31	1258.1	47° 43' 41.9"N 064° 40' 03.2"W	Changer le nom à : « Baie de Shippagan – Bouée lumineuse TJ31 ».
Shippagan Gully – Bouée lumineuse TJ32	1258.12	47° 43' 42.5"N 064° 40' 01.3"W	Changer le nom à : « Baie de Shippagan – Bouée lumineuse TJ32 ».
Shippagan Gully – Bouée lumineuse TJ35	1258.125	47° 43' 47.6"N 064° 40' 06.1"W	Changer le nom à : « Baie de Shippagan – Bouée lumineuse TJ35 ».
Shippagan Gully – Bouée lumineuse TJ36	1260	47° 43' 50.6"N 064° 40' 06.7"W	Changer le nom à : « Baie de Shippagan – Bouée lumineuse TJ36 ».
Shippagan Gully – Bouée lumineuse TJ40	1261	47° 43' 58.7"N 064° 40' 19.0"W	Changer le nom à : « Baie de Shippagan – Bouée lumineuse TJ40 ».
Shippagan Gully – Bouée lumineuse TJ51	1261.5	47° 44' 09.5"N 064° 40' 56.2"W	Changer le nom à : « Baie de Shippagan – Bouée lumineuse TJ51 ».
Shippagan Gully – Bouée lumineuse TJ55	1261.55	47° 44' 19.6"N 064° 41' 07.3"W	Changer le nom à : « Baie de Shippagan – Bouée lumineuse TJ55 ».
Shippagan Gully – Bouée lumineuse TJ60	1261.6	47° 44' 33.4"N 064° 41' 14.0"W	Changer le nom à : « Baie de Shippagan – Bouée lumineuse TJ60 ».
Shippagan Gully – Bouée TJ30	6257.61	47° 43' 33.8"N 064° 39' 59.7"W	Changer le nom à : « Baie de Shippagan – Bouée TJ30 ».
Shippagan Gully – Bouée TJ39	6260.1	47° 43' 53.8"N 064° 40' 13.7"W	Changer le nom à : « Baie de Shippagan – Bouée TJ39 ».
Shippagan Gully – Bouée TJ41	6260.3	47° 44' 00.1"N 064° 40' 26.6"W	Changer le nom à : « Baie de Shippagan – Bouée TJ41 ».
Shippagan Gully – Bouée TJ45	6261.1	47° 44' 05.6"N 064° 40' 42.1"W	Changer le nom à : « Baie de Shippagan – Bouée TJ45 ».
Shippagan Gully – Bouée TJ44	6261.2	47° 44' 04.5"N 064° 40' 32.4"W	Changer le nom à : « Baie de Shippagan – Bouée TJ44 ».
Shippagan Gully – Bouée TJ50	6261.7	47° 44' 09.4"N 064° 40' 48.5"W	Changer le nom à : « Baie de Shippagan – Bouée TJ50 ».
Shippagan Gully – Bouée TJ54	6261.8	47° 44' 20.9"N 064° 41' 03.6"W	Changer le nom à : « Baie de Shippagan – Bouée TJ54 ».
Shippagan Gully – Bouée TJ59	6261.81	47° 44' 30.7"N 064° 41' 17.5"W	Changer le nom à : « Baie de Shippagan – Bouée TJ59 ».
Shippagan Gully – Bouée TJ63	6261.82	47° 44' 35.5"N 064° 41' 29.6"W	Changer le nom à : « Baie de Shippagan – Bouée TJ63 ».

La date de publication initiale : le vendredi 27 mai 2022

La date limite pour la [soumission des commentaires](#) : le jeudi 25 août 2022

(G2022-026)

Eaux intérieures

Avis temporaires

***909(T)/14 Kingston Harbour and Approaches/et les approches – Quai hors service**

Carte de référence : 2017

Le quai de l'hôpital psychiatrique de Kingston est hors service et interdit d'accès comme quai d'amarrage jusqu'à nouvel avis.

(AVNAV C2409/10)

***1005(T)/15 Port Dalhousie – Quais Est et Ouest : Accès Interdits**

Carte de référence : 2044

Une étude d'ingénierie récente a identifié des problèmes de structure et de sécurité concernant les quais Est et Ouest à Port Dalhousie. Pêches et Océans prend les mesures suivantes pour protéger le public en interdisant l'accès aux navires, véhicules et piétons sur ces quais.

Les navires peuvent naviguer sécuritairement près des quais, mais il est interdit de s'y amarrer. La ville de St-Catharine accommodera les plaisanciers à d'autres quais, si possible.

Mark Sandeman
Directeur de secteur, Service à la clientèle
Direction des ports pour petits bateaux
Région du Centre & Arctique
Pêches et Océans Canada

3027 Harvester Road, Unit 310
Burlington ON L7N 3G7
Téléphone : (905) 639-2050
Télécopieur : (905) 639-5975
Courriel : mark.sandeman@dfo-mpo.gc.ca

(AVNAV C567/15)

***515(T)/16 Harbours on the East Shore of Lake Superior/Ports sur la rive est du lac Supérieur – Bouées temporairement supprimées**

Carte de référence : 2315

La Garde côtière canadienne a supprimé temporairement les aides à la navigation suivantes : XT1, XT2, XT3, XT4, XT5, XT6, XT7, XT8, XT9, XT10, XT11, XT12.

(AVNAV C1045)

***814(T)/16 Main Duck Island to/à Scotch Bonnet Island – Barges de metal partiellement submergées**

Carte de référence : 2060

Il y a 3 barges de métal partiellement submergées à l'extrémité Nord de West Lake (43° 57' 02.3"N 077° 20' 12.8"W) qui ont été signalées au-dessous de la surface de l'eau.

L'emplacement des barges est indiqué par des bouées d'avertissement.

(AVNAV C1641/14)

***1011(T)/16 Lake Ontario/Lac Ontario (Western Portion/Partie Ouest) – Sédiments signalés**

Carte de référence : 2077

Sédiments signalés dans le chenal principal de la marina Fifty Point. Profondeur de 1.9 mètres signalée dans le centre du chenal avec moins de profondeur sur les côtés.

Les navigateurs sont priés de faire preuve de prudence dans le secteur.

(AVNAV C2266/16)

***1218(T)/16 Hamilton Harbour – Sédiments signalés**

Carte de référence : 2067

Sédiments signalés le long de la face Nord des quais 11 et 12 :

Face Nord du quai 11 entre les positions 43° 16' 31"N 079° 50' 56"W et 43° 16' 29"N 079° 50' 49"W et à la position 43° 16' 28"N 079° 50' 42"W.

Face Nord du quai 12 entre les positions 43° 16' 27"N 079° 50' 39"W et 43° 16' 26"N 079° 50' 33"W.

Les navigateurs sont priés de réduire leur vitesse en arrivant et en partant. Le tirant d'eau de la voie maritime sera affecté quand les niveaux d'eaux seront moins de 0,70 mètres au-dessus du zéro des cartes dans ces secteurs.

(AVNAV C1831/13)

***1219(T)/16 Toronto to/à Hamilton – Opérations de construction**

Carte de référence : 2086

Opérations de construction en cours du 14 novembre 2016 jusqu'à approximativement 2026 à la station d'épuration de Lakeview entre le parc Marie Curtis et le ruisseau Serson. Un nombre varié d'équipement sera utilisé pour étendre la masse le long de la côte. La décharge et 3 îlots seront illuminés et identifiés.

(AVNAV C2533/16)

***108(T)/17 Harbours in Lake Erie/Havres dans le lac Érié – Bouées non lumineuses repositionnées temporairement**

Carte de référence : 2181

Les bouées à espar non lumineuses suivantes ont été temporairement repositionnées à cause d'envasement :

Nom de l'aide	n° LF	Changements temporaires
ES2	7169	Repositionnées à 42° 39' 10.0"N 081° 12' 32.0"W
ES3	7170	Repositionnées à 42° 39' 15.4"N 081° 12' 40.7"W
ES4	7171	Repositionnées à 42° 39' 16.8"N 081° 12' 37.7"W

La profondeur d'eau la moins profonde jusqu'à 3.5M se trouve entre ES3 et ES4 et l'eau la plus profonde est du côté rouge du chenal. Les navigateurs sont priés de faire preuve de prudence dans le secteur.

(B2017-003)

***309(T)/17 Pelee Passage to/à la Detroit River – Niveaux d'eau réduits signalés**

Carte de référence : 2123

Niveaux d'eau réduits signalés de l'extrémité Sud de l'entrée du Sturgeon Creek Harbour en direction Nord.

Annette Winter
Agente de projets et de cession
Direction des ports pour petits bateaux
Pêches et Océans Canada

Canada Centre for Inland Waters (CCIW)
867 Lakeshore Road
Burlington ON L7S 1A1
Téléphone : (905) 315-5286
Courriel : annette.winter@dfo-mpo.gc.ca

(AVNAV C58/13)

***1205(T)/17 Toronto Harbour – Entrée brise-lames de la marina fermée à cause de l'effondrement du brise-lames**

Carte de référence : 2085

L'entrée brise-lames Ouest de la Marina de la Place de l'Ontario est fermée à cause de l'effondrement du brise-lames.

Des dangers sous-marins existent dans l'ouverture du brise-lames et sur les bordures intérieures et extérieures de la paroi du brise-lames.

Bouée à espar verte BW1 a été retirée, et 3 bouées d'endroit interdit blanches et oranges ont été placées à l'entrée du brise-lames.

La bordure extérieure de la paroi du brise-lames est indiquée par 2 bouées d'endroit interdit blanches et oranges.

La bordure intérieure de la paroi du brise-lames est indiquée par 3 bouées d'endroit interdit blanches et oranges.

(AVNAV C79/13)

***1206(T)/17 Lake Rosseau and/et Lake Joseph – Bouée non lumineuse temporairement mouillée**

Carte de référence : 6022

La bouée non lumineuse suivante a été mouillée temporairement :

Nom de l'aide	n° LF	Position
P3/1	9089.1	45° 08' 09.0"N 079° 40' 36.0"W

(D2017-006)

***709(T)/18 Kingston Harbour and Approaches/et les approches – Renseignements concernant les amarrages et ancrages**

Référence : Avis 309(T)/14 est annulé.

Carte de référence : 2017

Tous les amarrages ou ancrages dans le port public de Kingston sont interdit en dehors des zones désignées de la marina jusqu'à nouvel avis sans l'autorisation du responsable de port.

Toutes demandes de renseignements doivent être adressées à Transports Canada au (416) 952-0475.

***809(T)/18 Cobourg to/à Oshawa – Opérations de dragage**

Carte de référence : 2058

Opérations de dragage dans le port de Port Hope du 3 août 2018 au 30 décembre 2022. Un atténuateur de vagues bloquera l'entrée du bassin ouest.

Les navigateurs sont priés de rester à l'écart de cette zone.

(AVNAV C1951/18)

***314(T)/20 Toronto Harbour – Travaux de construction**

Référence : Avis 209(T)/20 est annulé.

Carte de référence : 2085

Des travaux de construction ont lieu à Ashbridge's Bay et consistent en la construction de deux brise-lames et du remplissage du rivage. Divers équipements seront utilisés, notamment des remorqueurs et des barges. Des aides à la navigation temporaires seront placées avant et durant la construction. Les opérations sont prévues aux positions suivantes :

Travaux de construction des brise-lames

43° 39' 20.7 "N 079° 18' 48.1 "W

Phase 1 : 2020-04-01 au 2020-12-31

Phase 2 : 2021-04-01 au 2021-12-31

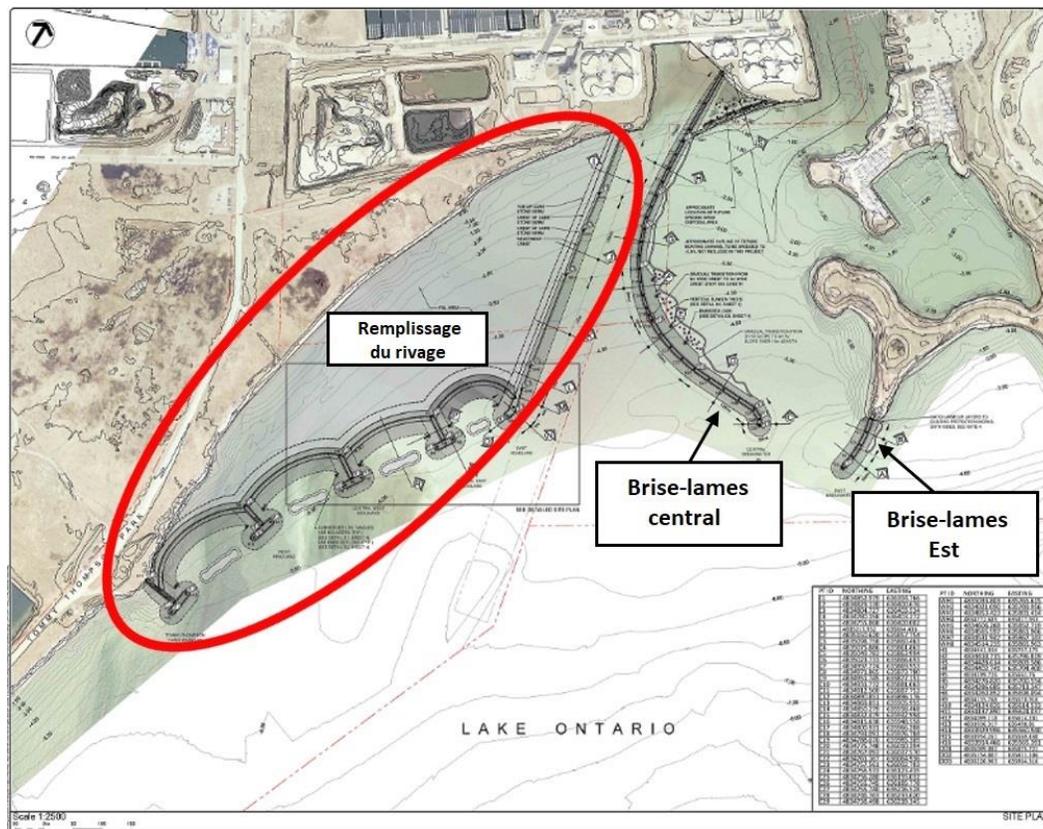
Phase 3 : 2022-04-01 au 2022-12-31

Travaux de remplissage du rivage

43° 39' 01.4"N 079° 19' 01.9"W

La mise en œuvre de la zone de remplissage du rivage devrait durer environ cinq ans.

Les navigateurs sont priés de rester à l'écart de la zone de construction.



***710(T)/20 Murray Canal to Healey Falls Locks / Murray Canal aux Écluses de Healey Falls – Opérations de construction**

Carte de référence : 2021

Opérations de construction, incluant des opérations de plongée, en cours à partir du 06 juillet 2020 entre 1100 UTC et 0100 UTC à l'embouchure de Trent River au sud du pont de la rue Dundas à Trenton. Le site est identifié de marqueurs rouges, verts et blancs. Remorqueur et barge sur place, éclairés la nuit.

Il est conseillé aux navires de faire preuve de prudence lorsqu'ils transitent dans la zone et de se tenir à l'écart des opérations de construction. Appelez le 416-729-8830 pour de plus amples informations.

(NW-C-1012-20)

***908(T)/20 Smith Falls to/à Kingston including/y compris Tay River to/à Perth – Opérations de construction**

Carte de référence : 1513

Des fermetures temporaires pouvant aller jusqu'à 30 minutes sont prévues dans le chenal de navigation du chantier de construction du troisième pont de passage. Des bateaux de surveillance seront positionnés à 100 mètres au nord et au sud du pont pendant les heures de travail.

L'installation d'un pont-jetée temporaire est en place entre 44° 15.41'N 076° 28.78'W et 44° 15.52'N 076° 27.99'W.

(NW-C-3042-19, NW-C-1479-20)

***1012(T)/20 Kingston Harbour and Approaches/et les approches – Opérations de construction**

Carte de référence : 2017

Des travaux de construction de quai ont lieu quotidiennement de 1100 UTC jusqu'à 2300 UTC au terminal du traversier de Kingston-Wolfe Island. Le traversier demeure opérationnel. Les navires ne sont pas autorisés à accoster du côté sud. La zone de construction est marquée et éclairée.

(NW-C-1786-20)

***1210(T)/20 Demarcation Bay to/à Philips Bay – Unité de forage mobile au large établi temporairement**

Référence : Avis 616(T)/07 est annulé.

Carte de référence : 7661

L'unité de forage mobile sans équipage au large « SDC » continue à être établie temporairement à 69° 24.71'N 138° 53.76'W. La structure est de 202,4 mètres de long et 53 mètres de large.

Pour toute information, communiquer avec le Capitaine Connelly au 1-250-598-4513 ou 1-250-744-9818 ou par courriel à doncon@islandnet.com ou dcmarine@shaw.ca

***112(T)/21 Upper Gap to/à Telegraph Narrows– Opérations de construction**

Carte de référence : 2006

Des opérations de construction sont actuellement en cours sur le pont Skyway de Bay of Quinte.

Durant ces opérations, des barges éclairées sont sur place et la hauteur libre du pont est de 19 mètres.

(NW-C-2834-19)

***413(T)/21 Kingston Harbour and Approaches/et les approches – Aide à la navigation temporairement éteinte**

Carte de référence : 2017

L'aide à la navigation suivante est temporairement éteinte :

Marysville, feu du quai (LF 399.3) 44° 11' 42.4"N 076° 26' 27.3"W

(NW-C-1802-20)

***810(T)/21 Fort Frances to/à Hostess Island and/et Sandpoint Island – Aides à la navigation temporairement supprimés**

Carte de référence : 6108

Les aides à la navigation suivantes sont temporairement supprimées :

Nom de l'aide	n° LF	Position
Noden Causeway, chaussée surélevée – Feu Est	1465	48° 39' 08.5"N 093° 18' 47.6"W
Noden Causeway, chaussée surélevée – Feu Ouest	1466	48° 39' 08.5"N 093° 18' 49.1"W

(D2021-026T, 027T)

***907(T)/21 Lac des Deux Montagnes – Bouée non lumineuse manquante**

Carte de référence : 1510

La bouée non lumineuse suivante est actuellement manquante et ne sera pas remplacée avant la saison de navigation 2022 :

Nom de l'aide	n° LF	Position
Chenal Saint-Placide – Bouée HJ17	6251.68	45° 31' 20.7"N 074° 12' 25.1"W

(NW-Q-1526-20)

***1212(T)/21 Point Clark to/à Southampton – Obstruction**

Carte de référence : 2291

Vingt-deux bouées à espar ont été enlevées et remplacées par vingt-cinq amarrages sous-marins aux coordonnées suivantes :

44° 13.920'N 081° 37.052'W	44° 22.755'N 081° 32.371'W
44° 13.952'N 081° 37.349'W	44° 22.918'N 081° 33.910'W
44° 13.972'N 081° 38.189'W	44° 23.524'N 081° 31.894'W
44° 15.855'N 081° 36.669'W	44° 23.963'N 081° 32.771'W
44° 15.890'N 081° 37.469'W	44° 25.258'N 081° 29.403'W
44° 15.895'N 081° 37.030'W	44° 25.267'N 081° 29.408'W
44° 19.848'N 081° 36.472'W	44° 26.068'N 081° 30.791'W
44° 19.860'N 081° 36.561'W	44° 33.435'N 081° 19.627'W
44° 20.657'N 081° 33.770'W	44° 33.493'N 081° 19.801'W
44° 20.971'N 081° 33.549'W	44° 34.181'N 081° 21.229'W
44° 21.367'N 081° 34.154'W	44° 56.731'N 081° 23.670'W
44° 21.673'N 081° 34.630'W	44° 57.377'N 081° 23.299'W
44° 22.064'N 081° 34.981'W	

(NW-C-2095-21)

***107(T)/22 Canal de la Rive Sud – Renseignement sur les voies navigables**

Carte de référence : 1429

Travaux d'inspection sous le Pont Champlain ayant lieu du lundi au vendredi de 1000 UTC jusqu'à 1900 UTC. Le remorqueur «Intense» et un chaland sont sur place et seront identifiés et illuminés la nuit. Le remorqueur «Intense» garde l'écoute sur la voie VHF 79.

(NW-Q-1179-20)

***108(T)/22 Lower Gap to/à Adolphus Reach – Construction de quai de traversier Frontenac II**

Carte de référence : 2018

Opérations de construction aux quais du traversier de Millhaven et Stella en cours quotidiennement durant les heures de clarté. Des quais temporaires seront installés dans les environs des quais du traversier. Les quais seront marqués avec des bouées et illuminés avec des feux ambrés.

(NW-C-2916-17)

***413(T)/22 Rivière Déroit – Renseignement sur les voies navigables : Construction de pont**

Carte de référence : 14853

Opérations de construction de pont se déroulant dans une zone délimitée par :

42° 17.200'N 083° 05.633'W

42° 17.183'N 083° 05.600'W

42° 17.067'N 083° 05.667'W

42° 17.000'N 083° 05.717'W

42° 17.017'N 083° 05.750'W

42° 17.100'N 083° 05.667'W

Entrée non autorisée interdite.

(NW-C-0151-22)

Avis préliminaires

Région du Centre

Soumission des commentaires

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priés de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication initiale concernant ces avis (P). Suivant cette date, cet avis sera annulé. Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

Tout commentaire doit être adressé à la personne suivante :

Surintendant, Mathieu Roy
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne, région du Centre
1550, Avenue D'Estimauville
Québec QC G1J 5E9
Téléphone : (418) 648-7450
Courriel : mathieu.roy@dfo-mpo.gc.ca

***310(P)/22 Cape Hurd to/à Tobermory and/et Cove Island – Feu d'alignement à être supprimé**

Carte de référence : 2274

La Garde côtière canadienne propose de supprimer en permanence le feu sur l'aide à la navigation suivante :

Nom de l'aide	n° LF	Position
Otter Islands – alignement antérieur	817	45° 17' 09.2"N 081° 41' 41.2"W

La date de publication initiale : le vendredi 25 mars 2022

La date limite pour la [soumission des commentaires](#) : le jeudi 23 juin 2022

(D2022-015)

Côte du Pacifique

Avis temporaires

***610(T)/21 Laredo Sound – Unité AIS d’essai installée**

Carte de référence : 3980

L’aide à la navigation Jaffrey Rock – Bouée à sifflet lumineuse E64 (LL 622- ISMM 993161103) a été équipée d’un système d’aide à la navigation AIS, fournissant des informations sur la position. Ce système fait partie d’un essai de la Garde côtière canadienne.

Veillez consulter le site <http://www.marinfo.gc.ca/e-nav/> pour plus d’informations sur l’essai.

Les navigateurs sont invités à soumettre leurs commentaires au Centre des SCTM de Prince Rupert.
(P2021-013)

***811(T)/21 Plans - Stuart Channel – Travaux maritimes**

Carte de référence : 3475

Flottage de billes de bois de 48° 59.672’N 123° 48.201’W à 49° 00.551’N 123° 49.510’W.

Opérations en cours du lundi au vendredi de 1300UTC à 0100UTC.

Avertissement. Sillage minimum pendant les heures de fonctionnement.

(NW-P-1003-21)

Avis préliminaires

Région de l’Ouest

Soumission des commentaires

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priés de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication initiale concernant ces avis (P). Suivant cette date, cet avis sera annulé. Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l’appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

Tout commentaire doit être adressé à la personne suivante :

Surintendante, Glenna Evans
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne, région de l’Ouest
25, rue Huron
Victoria BC V8V 4V9
Téléphone : (250) 480-2602
Fax : (250) 480-2702
Courriel : glenna.evans@dfo-mpo.gc.ca

Aucun avis applicable pour cette édition.

Autres avis (T) & (P)

Avis temporaires

***1105(T)/15 Canada – Sécurité des navires d'exploration et d'exploitation au large**

Carte de référence : Avis 410(T)/2007 est annulé.

Édition Annuelle des Avis aux navigateurs 2015 - Avis No. 20, pages A20-1 à A20-4.

Les navigateurs sont prévenus que des navires d'exploration et d'exploitation au large pourraient effectuer des activités de forage dans les endroits suivants :

Golfe Saint-Laurent

Néant

Continentale des T.N.-O.

Néant

Delta du Mackenzie T.N.-O/Mer de Beaufort

Néant

Îles de l'Arctique dans les T.N.-O/ Îles de l'Arctique au Nunavut

Néant

Zones marines de l'Est de l'Arctique

Néant

Détroit de Davis

Néant

NOTA : Les navigateurs sont priés d'obtenir un compte rendu à jour des positions des navires de forage avant d'entrer dans une zone d'exploration et d'exploitation. On peut se procurer ces renseignements en communiquant avec ECAREG CANADA, NORDREG CANADA ou CVTS OFFSHORE, selon le cas, par l'entremise de tout centre de Services de communications et de trafic maritime de la Garde côtière.

(AVNAV M2215/15) (ONE)

***208(T)/21 Garde côtière canadienne – Système d'identification automatique (SIA)**

Référence : Avis *819(T)/16 est annulé.

Aides à la navigation AIS (AtoN)

Les navigateurs sont avisés que la Garde côtière canadienne (GCC) continue de mener des bancs d'essai supervisés des AIS AtoN, dans le but d'amener les AIS AtoN à leur capacité opérationnelle totale (COT). Des renseignements précis sur les sites des bancs d'essai des AIS AtoN sont disponibles sur le portail d'information maritime de la navigation électronique de la GCC à l'adresse <https://www.marinfo.gc.ca/e-nav/docs/ais-aton-locations-fr.php>.

Bien que l'AIS ait été développé à l'origine comme un outil d'évitement des collisions pour les navires, il permet également la diffusion d'autres types de données, comme les AIS « message 21 » (Rapport AIS AtoN).

Les navires doivent être équipés d'un équipement de bord AIS standard pour l'affichage des messages AIS. L'exigence de l'Organisation maritime internationale (OMI) concernant l'affichage obligatoire à bord d'AIS de classe « A » est le dispositif minimum d'affichage (MKD). Cependant, l'affichage et l'utilisation de l'information d'AtoN peuvent nécessiter du matériel ou des logiciels supplémentaires comme un Système électronique de visualisation des cartes marines (SEVCM), un Système électronique de cartes (ECS), un radar ou une unité portative de pilotage (UPP) connectés à l'AIS.

Comme l'information relative à l'AIS disponible aux navigateurs dépendra de leur système d'affichage et de sa conformité aux dernières normes de l'OMI et de l'ISM, certains renseignements transmis peuvent ne pas être affichés ou peuvent avoir un symbole différent. Les navigateurs sont encouragés à installer et à mettre à jour les systèmes qui fournissent une superposition de l'AIS sur le SEVCM, l'ECS et/ou le radar. Les navigateurs devraient bien connaître les paramètres d'affichage de l'équipement de bord de leur navire.

Toutes les positions géographiques (latitude et longitude) sont basées sur le système de référence WGS 84; l'heure est affichée en Temps universel coordonné (UTC).

La GCC s'efforce de diffuser de l'information de qualité; toutefois, comme pour tout outil de navigation, les navigateurs ne doivent pas se fier à cette information comme seul moyen de navigation.

Les navigateurs sont invités à consulter la page Web de la navigation électronique de la GCC sur les aides à la navigation du système d'identification automatique (AIS AtoN), accessible à l'adresse <https://www.marinfo.gc.ca/e-nav/docs/ais-aton-index-fr.php> pour des renseignements pertinents, y compris des exemples d'affichage et de symboles d'AIS AtoN.

De nouveaux avertissements de navigation (AVNAV) ou NOTMAR individuels sont rarement émis pour les essais des AIS AtoN.

Les navigateurs sont priés de faire part de leurs commentaires sur les bancs d'essai des AIS AtoN à l'équipe de la navigation électronique de la GCC à l'adresse ccg.enav.gcc@dfo-mpo.gc.ca. En outre, les navigateurs qui souhaitent participer au questionnaire de la GCC sur les AIS AtoN sont invités à y accéder à l'adresse suivante : <https://www.marinfo.gc.ca/e-nav/docs/asm-aton-survey-fr.php>. Les résultats recueillis guideront la GCC dans le développement de ce service d'information.

Avis préliminaires

Aucun avis applicable pour cette édition.